

Nom/Prénom :
Adresse :
Tel :

Monsieur le Président
de la Communauté de Communes
La Rochefoucauld Porte du Périgord
2 rue des Vieilles Ecoles
16220 MONTBRON

Objet : Demande de subvention
«Dispositif d'aide à la réhabilitation d'assainissement non collectif»

Monsieur le Président,

Je sollicite l'attribution d'une subvention pour la réhabilitation de mon dispositif d'assainissement non collectif.

J'ai bien pris note des conditions d'intervention de la Communauté de Communes, des conditions d'éligibilité et des engagements auxquels je dois me conformer pour bénéficier de cette aide.

Je vous transmets les pièces suivantes* :

- ☐ un relevé d'identité bancaire ;
- ☐ le dernier avis d'imposition sur le revenu faisant apparaître le revenu imposable et le nombre de parts ;
- ☐ les derniers bulletins de salaire ou justificatifs de revenus sur les trois derniers mois ;
- ☐ le dernier avis d'imposition à la taxe foncière sur la propriété bâtie ;
- ☐ les devis détaillés des travaux de réhabilitation envisagés (fournir deux devis d'entreprises différentes) ;
- ☐ le rapport du contrôle de bon fonctionnement (s'il existe) élaboré par le Service public d'assainissement non collectif (SPANC) ;
- ☐ l'avis de conformité du projet élaboré par le SPANC.

Je m'engage à ne pas commencer les travaux pour lesquels je sollicite une subvention avant que la Communauté de Communes ne m'informe de sa décision. Dans le cas où mon projet bénéficierait d'une subvention, je m'engage à démarrer les travaux dans un délai de 6 mois et à fournir les factures acquittées ainsi que l'avis de réception de travaux du SPANC dans un délai maximal d'un an à compter de la décision attributive de la Commission permanente.

Je reste à votre disposition pour tout complément d'informations, et vous prie d'agréer

Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

A , le

Signature

** cochez les cases correspondantes*

L'article 441-6 du code pénal punit de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 Euros d'amende le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu.

Règlement d'intervention financier
Dispositif d'aide à la réhabilitation d'assainissement non collectif

• **Objectif du dispositif :**

Promouvoir la réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectif en fonction de critères environnementaux en faveur des propriétaires de notre collectivité répondant à certains critères définis ci-dessous.

• **Critères d'attribution :**

- pas de condition d'âge
- propriétaire en résidence principale,
- doit disposer, au titre de l'année civile précédente, suivant la composition du ménage, d'un revenu imposable maximum (voir votre dernier avis d'imposition) conformément au barème de l'ANAH (Agence nationale de l'habitat) ci-dessous :

Nombre de personne composant le ménage	Ménages aux ressources très modestes (€)	Ménages aux ressources modestes (€)
1	17 363	22 259
2	25 393	32 553
3	30 540	39 148
4	35 676	45 735
5	40 835	52 348
348Par personne supplémentaire	+ 5 151	+ 6 598

et au titre de l'année en cours, justifier de revenus équivalents,

- peut être éligible aux aides du département et de l'ANAH ou au titre d'autres prestations extra-légales existantes au sein du Département ayant trait à l'amélioration de l'habitat,
- l'installation existante présente un impact sanitaire avéré (rejet des eaux usées sur le domaine public ou installation située dans un périmètre de protection de captage) ayant été constaté par le SPANC,
- travaux non démarrés avant la décision de financement de la Communauté de Communes,
- travaux réalisés par une entreprise selon les règles de l'art.

• **Constitution du dossier de demande de subvention :**

- Courrier de demande de subvention adressé au Président de la Communauté de Communes,
 - Fiche de renseignements à compléter,
 - Relevé d'identité bancaire du bénéficiaire,
 - Dernier avis d'imposition sur le revenu faisant apparaître le revenu imposable et le nombre de parts,
 - 3 derniers bulletins de salaire ou justificatifs de revenus sur les trois derniers mois,
 - Justificatif de propriété de l'habitation (avis d'imposition à la taxe foncière sur la propriété bâtie),
 - 2 devis détaillés des travaux de réhabilitation envisagés,
 - Rapport du contrôle de bon fonctionnement élaboré par le SPANC.
 - Avis de conformité du projet élaboré par le SPANC (étude de définitions de filières conseillée)
- NB : Le dossier sera réputé complet dès lors que l'ensemble des pièces demandées sera fourni.

 Pour l'instruction de votre projet d'assainissement veuillez contacter le service assainissement concerné, reportez-vous à la carte ci-jointe

• **Modalités d'aide :**

- Aide de 20 % sur une dépense de travaux plafonnée à 10 000 € TTC soit 2000 € maximum d'aide,
- Dans la limite d'une demande unique par foyer fiscal.

Les dossiers seront éligibles dans la limite des crédits affectés à cette opération et les subventions accordées suivant l'ordre d'arrivée des dossiers réputés complets.

• **Décision :**

La décision sera définitive après instruction du dossier de demande de subvention et s'il répond aux critères d'éligibilité du règlement.

• **Modalités de versement :**

La subvention est versée en une seule fois sur présentation des justificatifs suivants :

- facture acquittée,
- avis de réception de travaux du SPANC complet et conforme.

Les travaux devront démarrer dans les 6 mois suivant la décision de financement. La demande de paiement devra intervenir dans un délai maximum de un an à compter de la décision attributive de la commission.

SPANC : Mme Sandra ROJO-DIAZ
Mme MALHAO Cindy
Mme MOLMY Juliette
05.45.63.14.74



Communauté de Communes
La Rochefoucauld
Porte du Périgord



Communauté de Communes
La Rochefoucauld
Porte du Périgord

Coulgens

La Rochette

Agris

Rivières

Taponnat-Fleurignac

Saint-Adjutory

Yvrac-et-Malleyrand

Marillac-le-Franc

La Rochefoucauld-en-Angoumois

Bunzac

Rancogne

Saint-Sornin

Orgedeuil

Rouzède

Pranzac

Vilhonneur

Vouthon

Montbron

Ecuras

Chazelles

Saint-Germain-de-Montbron

Marthon

Grassac

Feuillade

Souffrignac

Charras

Mainzac

Réhabilitation d'un assainissement non collectif
Formulaire de demande d'aide financière

Réservé à l'administration

Réf. Communauté de Communes _____

Date de dépôt de la demande _____

Bénéficiaire

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Nom _____ Prénom _____ Date de naissance _____

Adresse _____ Téléphone _____

Code postal _____ Commune _____

Lieu d'implantation des travaux

Rue ou lieu-dit _____

Code postal _____ Commune _____

N° de parcelle _____ Section _____

Superficie totale de la parcelle _____

Caractéristiques des locaux

Maison d'habitation individuelle ☐ autre (précisez) _____

Habitation principale ☐

Situation actuelle de l'assainissement

Rapport de contrôle de bon fonctionnement fourni : Oui ☐ Non ☐

Si non, répondre aux questions suivantes :

Prétraitement : Oui ☐ Non ☐

Si oui, précisez : _____

Traitement : Oui ☐ Non ☐

Si oui, précisez : _____

Problèmes actuels rencontrés _____

Entreprise retenue pour l'installation du dispositif d'assainissement non collectif

Nom _____

Adresse _____

Téléphone _____

Montant du devis retenu _____ € TTC

Je certifie l'exactitude des renseignements fournis ci-dessus.

Fait à : _____, le _____

Signature, précédée de la mention «lu et approuvé»